

Séance du 3 juillet 2025

Membres en exercice : **15**
Présents : 9
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

DCM N° 36/2025

7.1

Envoyé en préfecture le 17/07/2025
Reçu en préfecture le 17/07/2025
Publié le
ID : 004-210400131-20250703-2025DCM36-DE

---- L'an deux mille vingt-cinq
le **3 juillet 2025** à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de
Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 24 juin 2025

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS René, ROBERT Frédéric, TURCAN Nicole,**
DELMAERE Christian, CHAILLAN André, DANEL Mauricette, LERDA
Serge, ARMINGOL Elisabeth, WEBER Hélène

4 absents excusés : **LATIL Yves, SECHEPINE Elisabeth, MACCARIO**
Fabrice, WALCZAK Franck,

2 absents: **ISNARD Wilfried, MARTINELLI Nicolas**

1 pouvoir : **MACCARIO Fabrice à TURCAN Nicole**

Secrétaire de séance : **TURCAN Nicole**

OBJET : COMPTABILITE – DECISION MODIFICATIVE N°2/2025
BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en 2024, la commune a reçu une subvention FODAC de 6374.88€ pour la réfection de la toiture de l'église. Or, ce bien n'étant pas amortissable cette subvention aurait dû être imputée au c/1323 et pas au c/1313.

La décision modificative sera établie en section d'investissement ainsi qu'il suit :

| RECETTES | DEPENSES |
|---------------------------|---------------------------|
| Compte 1323 : + 6374.88 € | Compte 1313 : + 6374.88 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **VALIDE** la décision modificative telle que détaillée ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,
René AVINENS



Le secrétaire de séance,
Nicole TURCAN

